PRINT

Professions, institu

LES JEUNES ORPHELINS PLACÉS : QUELS SONT LEURS CONDITIONS DE VIE ET LEUR DEVENIR À LA SORTIE DE PLACEMENT ?

» **Coordinatrice du projet** : Isabelle Frechon

» **Durée du projet** : 16 mois, de décembre 2017 à juin 2019

» **Financeur** : Fondation d'Entreprise OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance)

» **Équipe de recherche** : Isabelle Frechon (laboratoire Printemps, CNRS/UVSQ), Pascale Breugnot (ETSUP), Claire Ganne (CREF, université Paris Nanterre, Elisa Abassi (laboratoire Printemps, CNRS/UVSQ), Cécile Girault (laboratoire Printemps, CNRS/UVSQ)



En France, la part d'orphelins parmi les 15-19 ans est de 5,5% (Monnier, Pennec 2003). Les rares études sur cette population d'enfants ont souligné leur invisibilité sociale. Pour autant, la question est loin d'être marginale puisque parmi les jeunes placés à l'Aide sociale à l'enfance de 17 ans, 30% d'entre eux ont au moins un parent décédé.
Ce projet s'appuie sur l'Etude Longitudinale sur l'accès à l'Autonomie des jeunes Placés (ELAP) qui a permis à 1622 jeunes placés, âgés de 17 à 20 ans, de s'exprimer sur leurs conditions de vie dans leur lieu de placement et leur préparation à la sortie de ce dispositif. Parmi eux, 510 sont orphelins de père et/ou de mère. Dix-huit mois plus tard, 756 de ces jeunes dont 250 orphelins ont répondu à un second questionnaire. Le projet se poursuit actuellement sous forme d'entretiens qualitatifs auprès d'une centaine de jeunes et une étude à partir des bases de données des 7 départements permet de reconstituer la fin de parcours des 1622 jeunes. Notre projet vise donc à dresser un portrait des jeunes orphelins pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Qu'est-ce qui fait leur spécificité familiale? Leurs conditions de placement, les difficultés rencontrées se différencient-elles des autres jeunes placés ? Comment se constitue leur entourage et quels sont les soutiens ou les proches qui comptent pour eux ? Enfin comment préparent-ils leur devenir ?

Nous analyserons les modes de prise en charge et leur accompagnement ; les aides reçues et leur perception des aides manquantes ; leur entourage ; leurs sources de revenus ; leur parcours scolaire, leurs compétences acquises et difficultés rencontrées pour leur insertion future. Nous verrons comment l'orphelinage des jeunes placés peut ou non affecter leur entrée dans la vie adulte sachant que les jeunes qui ne bénéficient pas de soutien familial sont les plus fragilisés dans la poursuite des études, leurs insertions résidentielle et professionnelle.

Ce projet de recherche bénéficie du soutien de la Fondation d'entreprise OCIRP. Ce projet a fait préalablement l'objet d'une expertise scientifique et d'un avis du Conseil scientifique de la Fondation.